

Le Gouverneur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère des Finances du Cameroun, émetteur de la valeur #ECMR 5,5% NET 2016 - 2021#, procédera le **17 octobre 2020**, au remboursement du capital à hauteur de **41 250 000 000** (quarante-un milliards deux cent cinquante millions) de FCFA, et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **4 537 500 000** (quatre milliards cinq cent trente-sept millions cinq cents mille) FCFA, à l'échéance du **17 octobre 2020**.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **2 775 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 275 FCFA pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement est fixée au 19 octobre 2020.




ABBAS MAHAMAT TOLLI